ASSEMBLÉE NATIONALE

Lénaïck ADAM

DÉPUTÉ DE LA GUYANE

VICE-PRÉSIDENT FRANCE-NIGERIA & FRANCE-SURINAME

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LA FORCE DE L'UNITÉ

Rapport d'Activité Spécial Covid-19

LES ACTIVITÉS TERRAIN MENÉES PENDANT LA PÉRIODE COVID-19

OCTOBRE 2020

Mot du Député

Ma présence au quotidien sur le terrain me permet d'entendre vos préoccupations, d'y répondre ou de m'en faire l'écho auprès de nos institutions tant locales que nationales.

Depuis janvier, nous avons réalisé au sein de mon cabinet plus de 150 interventions en votre faveur. Parmi ces interventions, 70 ont été menées au cours de la période de confinement liée à la Covid-19. Sans compter, les activités terrain et de proximité, comme la négociation de l'importation en Guyane de plus de 500 tonnes de Riz ou la distribution de plus de 30 000 masques et 100 litres de gels hydro alcooliques auprès de l'ensemble des Maires de la circonscription.

À la recherche de solutions concrètes et efficaces pour la population, je participe aux réunions, rencontres afin d'identifier et échanger avec les élus locaux, les ministres et tout organisme compétent sur les difficultés rencontrées sur notre territoire. Le travail est quotidien et sans relâche car nos problématiques ne doivent pas rester sans réponse, a fortiori dans ces moments difficiles que nous vivons ensemble. Il n'a certainement pas cessé avec la période de crise sanitaire que nous vivons. Ce rapport d'activité, retrace mon implication au plus près des Guyanaises et Guyanais dans la lutte contre l'épidémie de la covid-19.

Par ailleurs, je tiens à vous remercier pour ces efforts que vous réalisez depuis des mois durant afin d'endiguer la propagation du virus.

Merci également au personnel soignant de Guyane ainsi qu'à la réserve sanitaire qui se sont mobilisés activement afin de nous maintenir en bonne santé. Malgré une situation difficile, toute la chaîne de la santé guyanaise, dont les professionnels de santé médicaux et paramédicaux se sont battus sans relâche avec dévouement que ce soit en milieu hospitalier avec le concours des unités spécialisées ou en libéral. Une abnégation reconnue avant la crise de la Covid-19 mais que je tenais à saluer plus que jamais encore aujourd'hui alors que nos territoires ont traversé et traversent encore ces moments difficiles.

Continuons à être vigilants. Le virus est encore des nôtres.
Appliquons strictement les gestes barrières.

LÉNAÏCK ADAM
Député de la Guyane

Une lutte engagée contre l'épidémie de la covid-19 dès ses prémices

En mars dernier, dès la deuxième semaine de confinement, j'ai appelé à la mise en place d'un couvre-feu, face à un non-respect persistant des mesures de confinement strictes mises en place par le Gouvernement.

Dans un même temps, j'ai sollicité le Ministre des solidarités et de la santé, Olivier VERAN par courrier, afin qu'il engage des moyens supplémentaires, tant humains que matériels, envers les personnels hospitaliers et libéraux.

Conscient de cette crise sanitaire, dès les premières heures, j'ai su faire preuve d'anticipation en encourageant tous les maires de Guyane à établir un couvre-feu. Cette proposition a été suivie par la mairie de Cayenne et Macouria.

Quelques jours, plus tard, le Préfet étendait le couvre-feu à toute la Guyane.

23 mars

- **COMMUNIQUÉ**
  « Covid-19 : Le député ADAM Lénaïck appelle à la mise en place d'un couvre-feu face à un non-respect persistant des mesures de confinement actuelles »
- **COURRIER**
  à la Olivier VERAN

24 mars

- **COUVRE-FEU**
  de 21h à 5h instauré par M. le Préfet de la Guyane

17 octobre

- **MESURE PROPOSÉE ÉTENDUE À TOUTE LA FRANCE**
  Le 17 octobre 2020, ce dispositif initié a été étendu à toute la France.

Une importation de riz en Guyane en période de pénurie

Le riz manquait sur les étals des commerçants guyanais.

Pour faire face à cette situation, j'ai entrepris en accord avec les autorités surinamaises, l'exportation de cette denrée alimentaire sur le territoire.

Par l'intermédiaire du fournisseur Guyanais, Sedrick AKOMA, ce sont plus de 500 tonnes de riz qui ont été exportées du Suriname vers la Guyane durant toute la période du confinement.

Délivrés aux points de distribution habituels, j'étais présent lors du déchargement et j'ai également demandé que le riz soit distribué dans les points de vente de la circonscription et également sur toute la Guyane, sévèrement touchée par cette pénurie.

27 mars

- **COMMUNIQUÉ**
  « Point sur l'audioconférence avec la Ministre des Outre-Mer, Annick GIRARDIN»
  - Annonce du début des négociations avec les autorités surinamaises.

03 avril

- **1ÈRE LIVRAISON**
  de 24 tonnes de riz puis 36 tonnes la semaine suivante.

500 tonnes

- **DE RIZ**
  de mars à octobre 2020

DOUANE
DOUANE

Cyclists
Stay back

Un appel à l'observation d'une quatorzaine obligatoire en lieu dédié pour les passagers en provenance de l'Hexagone

En avril 2020, j'ai sollicité un durcissement des mesures de mise en quatorzaine pour les nouveaux arrivants en provenance de l'Hexagone.

Cette demande a fait suite aux manquements des personnes à respecter un confinement strict de 14 jours et des nombreux cas importés qui en découlaient. Par voie de courrier aux différentes instances de l'Etat, j'ai suggéré, une modification **des décrets n° 2020-293 du 23 mars 2020 et n° 2020-337 du 26 mars 2020**, afin que l'observation d'une quatorzaine en lieu dédié prenne un caractère obligatoire pour :

- Toute personne arrivant sur le territoire Guyanais et ne respectant pas la quatorzaine stricte qui lui est imposée à son domicile.
- Toute personne arrivant sur le territoire Guyanais et ne disposant pas de cadre de vie lui permettant d'adopter les gestes barrières.
- Toute personne contaminée ne disposant pas de cadre de vie lui permettant d'adopter les gestes barrières.

La mise en place d'un site dédié à Sinnamary pour les cas-positifs identifiés à Grand-Santi

Durant la période du confinement, afin d'éradiquer toute possibilité de propagation du virus, après plusieurs négociations et grâce à ce travail de proximité au quotidien avec la population, j'ai convaincu l'ensemble des cas positifs identifiés à Grand Santi d'intégrer un centre dédié à Sinnamary pour un suivi médical adapté.

J'ai tenu à m'y rendre et assurer un suivi du dipositif accompagné du Maire élu Michel-Ange JEREMIE, du Maire sortant Jean-Claude MADELEINE, du Préfet de Guyane ; Marc DEL GRANDE ; Claude CHEUNG-A-LONG, DGS de Grand Santi ; ainsi que Bendy PESNA, Conseiller municipal de Grand Santi; afin de vérifier la mise en place du dispositif. Ce dispositif sera maintenu durant toute la durée de la contagiosité.

Un regard attentif porté sur les flux de circulation de part et d'autre de nos frontières

09 juin

QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT

N° 30225 au Ministère des solidarités

Inquiet de la poursuite des rotations fluviales entre Albina et Saint-Laurent-du-Maroni malgré la fermeture de la frontière par les autorités surinamaises, le 14 Mars, j'ai alerté le sous-préfet de Saint-Laurent-du-Maroni, Yves DAREAU.

Ces échanges ont permis de renforcer les mesures bilatérales prises par nos deux Etats. Dans le cadre de la coopération transfrontalière, les patrouilles et contrôles ont été immédiatement effectifs sur le fleuve.

Cette même inquiétude m'a traversé s'agissant de la poursuite de la circulation sur le fleuve Oyapock malgré la fermeture annoncée de la frontière brésilienne le 19 mars par Monsieur le Préfet Marc DEL GRANDE. J'ai donc saisi le Gouvernement de cette problématique par une question écrite au Gouvernement en date du 9 juin dernier.

Un relayage des sollicitations des Guyanais lors des rencontres et visites ministérielles

J'ai rencontré à plusieurs reprises avec les autres parlementaires de Guyane l'ex-Ministre des Outre-Mer : Annick GIRARDIN. Nous avions fait le bilan des actions menées en Guyane, depuis le début de la crise sanitaire. Sans attendre, l'explosion de cas confirmés, j'ai immédiatement sollicité l'aide de l'Etat et des autorités compétentes sur le territoire Guyanais, notamment l'Agence Régionale de Santé.

Cette réunion de travail a été l'occasion de mettre sur la table d'autres sujets qui touchent quotidiennement la vie des Guyanais.

A l'issue de la séance des Questions au Gouvernement, du 30 Juin, je me suis entretenu avec le 1er Ministre Édouard PHILIPPE, le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier VERAN, ainsi que l'ex Ministre des Outre-Mer, Annick GIRARDIN.

Plusieurs points ont été abordés et des engagements obtenus :

- Sur la situation sanitaire du territoire : Des moyens d'urgence ont été déployés comme l'installation de l'hôpital militaire de Mulhouse en Guyane.
- Sur les renforts des professionnels de santé : des renforts solidaires ont été déployés et mobilisés de façon continue au sein de notre territoire. Un diagnostic des besoins du territoire en médecine spécialisée a été établi en urgence afin de faire venir les renforts les plus adéquats et endiguer efficacement la crise sanitaire.

UN RELAYAGE DES SOLLICITATIONS DES GUYANAIS LORS DES RENCONTRES ET VISITES MINISTÉRIELLES (SUITE)

Ensuite, en date du 15 juillet 2020, le 1er ministre Jean CASTEX, et les ministres des Solidarités et de la Santé et des Outre-mer ont fait le déplacement en Guyane. Ils ont pu constater quels étaient les défis à relever dans ce territoire de France durement touché par la crise sanitaire.

Une motion reprenant l'ensemble des revendications et des propositions des Guyanais a été réalisée par l'ensemble des parlementaires de Guyane en étroite collaboration avec la Collectivité Territoriale de Guyane, l'Association des maires ainsi que les associations citoyennes.

Ces propositions visant à optimiser la gestion efficace de la crise sanitaire ont été transmises au Premier Ministre.

Parmi les objectifs à atteindre :

- Nous avons particulièrement insisté sur la transformation du Centre Hospitalier Andrée ROSEMON de Cayenne en Centre Hospitalier Universitaire -- Traitement en cours par la mission spéciale
- Le déploiement d'une campagne de dépistage de masse -- Obtenu
- Le renforcement du nombre de médecins et de militaires en présence sur la base de l'équipe déployée à Saint-Laurent du Maroni via la réserve militaire nationale -- Obtenu

Concernant la situation extrêmement difficile que vivent nos entreprises guyanaises, les mesures d'urgence déjà signalées lors des rencontres et échanges avec les ministres et autorités ont été finalement appliquées. **En effet, le Ministre des Outre-Mer, Sébastien LECORNU, a confirmé le doublement des montants attribués en Guyane sur le fonds de solidarité national.** Ce plafond du fonds de solidarité passe de 1500 à 3000 euros pour les entreprises guyanaises.

Un travail coordonné avec les élus de Guyane pour la mise en place d'un CHU à Cayenne

Afin de travailler à l'amélioration de l'offre de soins en Guyane, avec d'autres élus guyanais, nous avons obtenu la mise en place d'une mission d'inspection qui devrait aboutir à la création d'un CHU d'ici 2024. Suite à une discussion en juillet dernier, un cahier des charges et son calendrier ont été établis. Il servira à réaliser les premières auditions, qui vont démarrer à distance entre la Guyane et l'Hexagone, ainsi qu'avec les CHU et universités liés par convention à l'université de la Guyane. D'ici la fin du mois de septembre, début octobre au plus tard, la mission sera sur place et son rapport devra être livré à la mi-décembre.

Je crois en ce projet, que je suis méticuleusement car il s'agit d'un projet de grande envergure pour améliorer l'offre de soins, et favoriser l'attractivité de la Guyane.

L'obtention d'une prorogation des exonérations de charges patronales pour la Guyane et Mayotte

Soutenu par le Gouvernement, j'ai déposé deux amendements dans le cadre de l'examen du PLFR 3 (Projet de loi de finance rectificative 3). Ils visaient à proroger les exonérations des charges patronales en Guyane et à Mayotte. Les deux territoires connaissent une crise économique sans précédent qui dure dans le temps davantage que sur les autres territoires français.

Ces amendements ayant reçu un avis favorable du Gouvernement, cette prorogation va donc s'étendre jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire sur ces territoires, fixée au 30 octobre prochain.

23 juin

- **COMMUNIQUÉ**
  « Le député Lénaïck ADAM obtient une prorogation des mesures d'exonération de charges sociales pour les entreprises de Guyane et de Mayotte ».

09 juin

- **ADOPTION DE L'AMENDEMENT**
  visant à prolonger la période des exonérations de charges patronales pour les TPE/PME de Guyane et de Mayotte.

Un dispositif « Prépa EduCarib » mis en place en faveur des lycéens Guyanais

400
ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES

7 TUTEURS RECRUTÉS

La rentrée scolaire 2020 a été marquée par la crise sanitaire avec son lot d'incertitudes. En collaboration avec le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, Rodolphe ALEXANDRE, nous avons décidé de lancer un programme expérimental de soutien scolaire en ligne spécialement pour les lycéens guyanais.

Afin de concrétiser cette mission, nous avons fait appel au dispositif Edu-Carib, spécialiste de l'orientation et des formations d'excellence dans la Caraïbe. Grâce à cette initiative 7 tuteurs issus des territoires d'Outre-Mer et de divers horizons professionnels ont été recrutés et plus de 400 élèves ont pu profiter de ce dispositif en ligne.

J'espère que cette opération expérimentale sera reconduite pour accompagner les jeunes guyanais car il s'agit d'une solution innovante qui, je l'espère, participera à la résorption du décrochage scolaire.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Lénaïck ADAM

DÉPUTÉ DE LA GUYANE

VICE-PRÉSIDENT FRANCE-NIGERIA & FRANCE-SURINAME

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

adresse
126 RUE DE L'UNIVERSITÉ,
75355 PARIS 07 SP

tel
01 40 63 74 44

site internet
LENAICKADAM.FR

mail
LENAICK.ADAM@ASSEMBLEE-NATIONALE.FR